

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

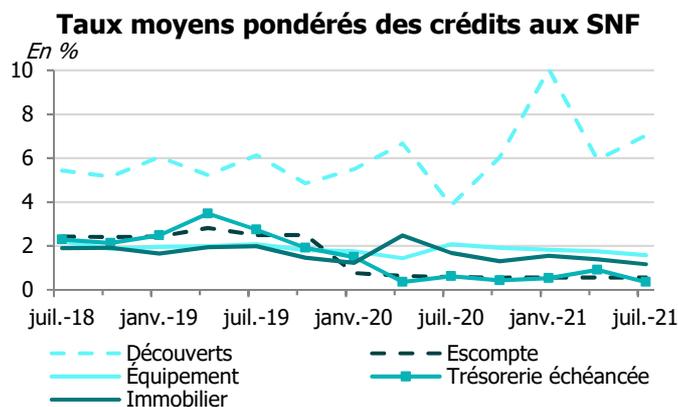
Novembre 2021

# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

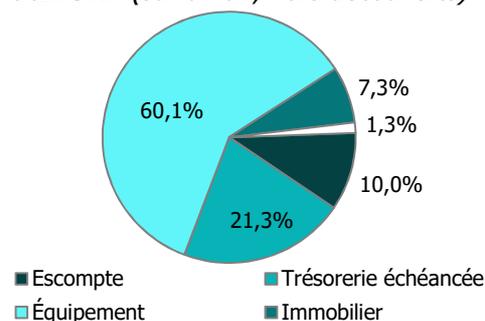
## 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021 BAISSE DES TAUX DES CRÉDITS, HORS DÉCOUVERTS

- Le taux moyen des **crédits immobiliers** se replie à nouveau ce trimestre et atteint son niveau le plus bas depuis le lancement de l'enquête en 2011, à 1,17 % (-22 pdb sur le trimestre). Il s'établit ainsi au même niveau que le taux observé en France entière. La durée moyenne de financement est de 15 ans.
- De même, le taux moyen des **crédits à l'équipement** se contracte, à 1,59 % (-17 pdb). L'écart avec le taux moyen national demeure cependant significatif (écart de 37 pdb), notamment du fait des différences en termes de conditions de prêt : en Martinique les prêts sont essentiellement mobilisés à taux fixe (99 %, contre 75 % en France entière). Par ailleurs, les durées des nouveaux financements sont plus longues ce trimestre en Martinique (13 ans en moyenne, contre 10 ans en France entière).
- Pour sa part, le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** diminue à 0,36 % (-56 pdb). Il reste fortement impacté par le recours aux prêts garantis par l'État (PGE) – pour lesquels le taux est nul ou proche de zéro.
- En revanche, le taux moyen des **découverts** augmente à 7,03 % (+110 pdb). Il s'agit de son niveau le plus haut depuis trois ans, hormis le taux exceptionnel de 10,06 % de début d'année 2021 (pour mémoire, une forte hausse avait été enregistrée, du fait d'un seul découvert d'un montant et d'un taux élevés).

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



### Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

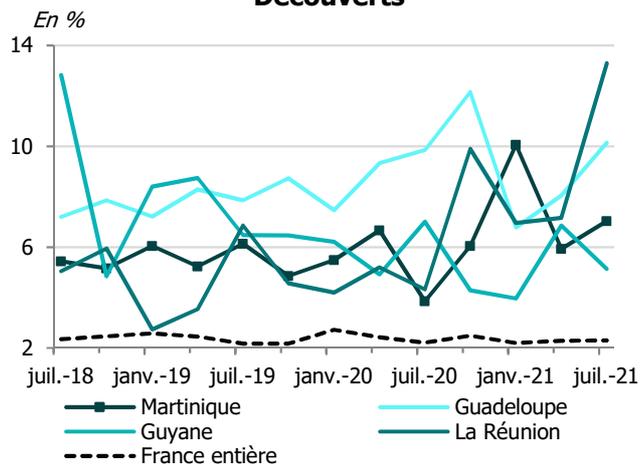


### Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T3 2021 (%)		Taux moyens pondérés au T2 2021 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	7,03	2,30	5,93	2,28	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,36	1,46	0,92	1,13	13	33	89	45	0,25	1,40
Équipement	1,59	1,22	1,76	1,14	152	118	99	75	2,00	1,00
Immobilier	1,17*	1,19	1,39*	1,22	180*	191	100*	89	-	-

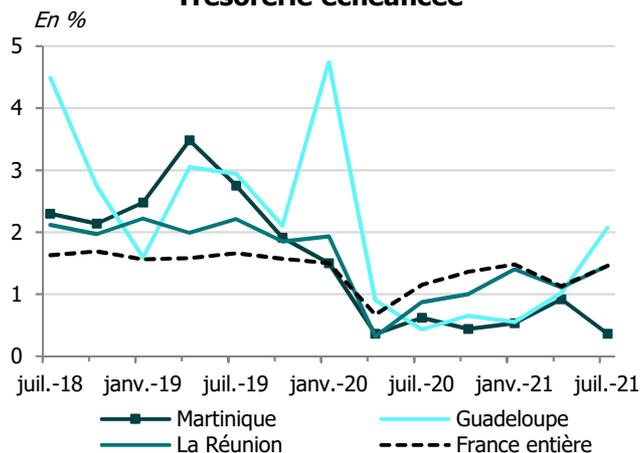
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

## Découverts



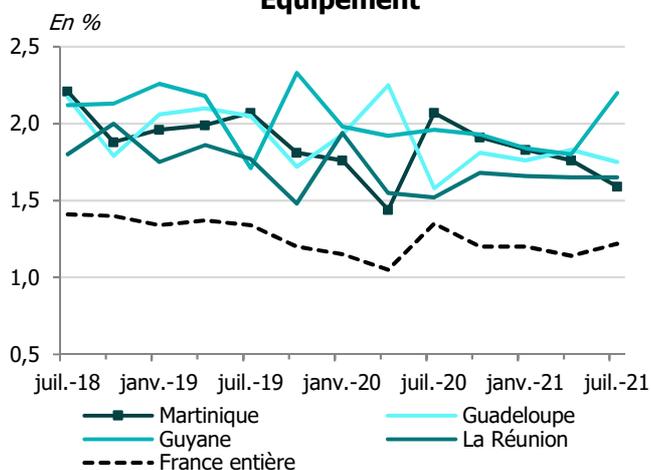
Sources : IEDOM, Banque de France

## Trésorerie échéancée



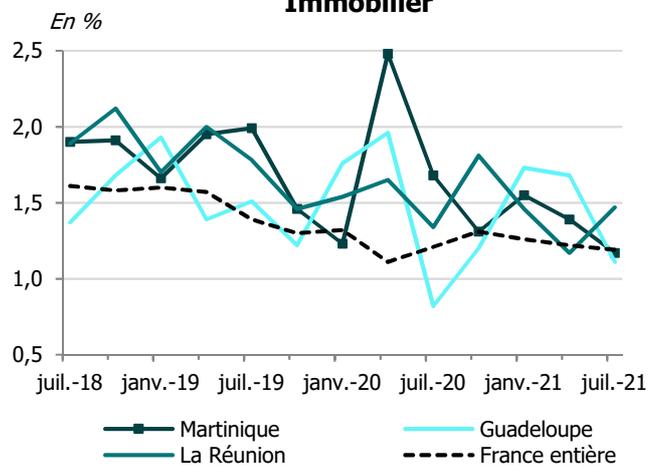
Sources : IEDOM, Banque de France

## Équipement



Sources : IEDOM, Banque de France

## Immobilier



Sources : IEDOM, Banque de France

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 100 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : F. MAR-PICART – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : novembre 2021 – Dépôt légal : novembre 2021 – ISSN 2679-0823